

Image not found or type unknown



Complément retraite

Par **cchristian**, le **27/01/2021** à **16:49**

Bonjour,

J'ai 63 ans et je suis à la retraite depuis août 2019. Je suis parti à 62 ans avec le bon nombre de trimestres.

Je souhaite compléter ma retraite et j'ai la possibilité de retravailler avec un de mes anciens employeurs.

En ai-je le droit et si oui, dans quelles conditions ? Y-at-il des limites ou des obligations ?

Merci pour votre aide,

Cordialement